



# Crise sanitaire et offres d'emploi cadre en 2020

## Secteur des activités juridiques et comptables

### ■ L'activité a chuté pendant le 1<sup>er</sup> confinement mais elle a tenu bon le reste de l'année

→ Après un fort recul de l'activité au printemps 2020, le secteur a retrouvé, dès le mois de juin, un chiffre d'affaires équivalent à son niveau de la même période en 2019.

→ L'instauration d'un 2<sup>e</sup> confinement n'a pas eu d'incidence sur le chiffre d'affaires qui s'est maintenu à son niveau d'avant crise tout au long du 2<sup>e</sup> semestre.

### ■ Le recul de l'activité s'est accompagné d'une baisse du nombre d'offres d'emploi cadre au printemps 2020 mais un rattrapage s'est amorcé en fin d'année

→ La volumétrie d'offres d'emploi cadre du secteur a baissé respectivement de 49 % et de 40 % en avril et mai 2020 par rapport aux mêmes périodes en 2019. Le recul est moins important qu'en moyenne (respectivement -63 % et -57 %).

→ Fin 2020 la reprise a été plus rapide et vigoureuse qu'en moyenne avec un volume d'offres supérieur à celui de 2019 pour le secteur (+7 % en novembre et +10 % en décembre).

→ Au final, les activités juridiques et comptables ont connu une baisse de 11 % du nombre d'offres d'emploi cadre entre 2019 et 2020, soit trois fois moins que la moyenne (-29 %).

### ■ Les métiers de la comptabilité, de l'audit et de l'expertise comptable sont restés les plus recherchés en 2020

→ Parmi les métiers cadres les plus recherchés en 2020 par les entreprises des activités juridiques et comptables, certains ont été fortement impactés par la crise (relations sociales et qualité de vie au travail, contrôle de gestion) tandis que d'autres ont mieux résisté (paie et administration du personnel, comptabilité, direction administrative et financière).

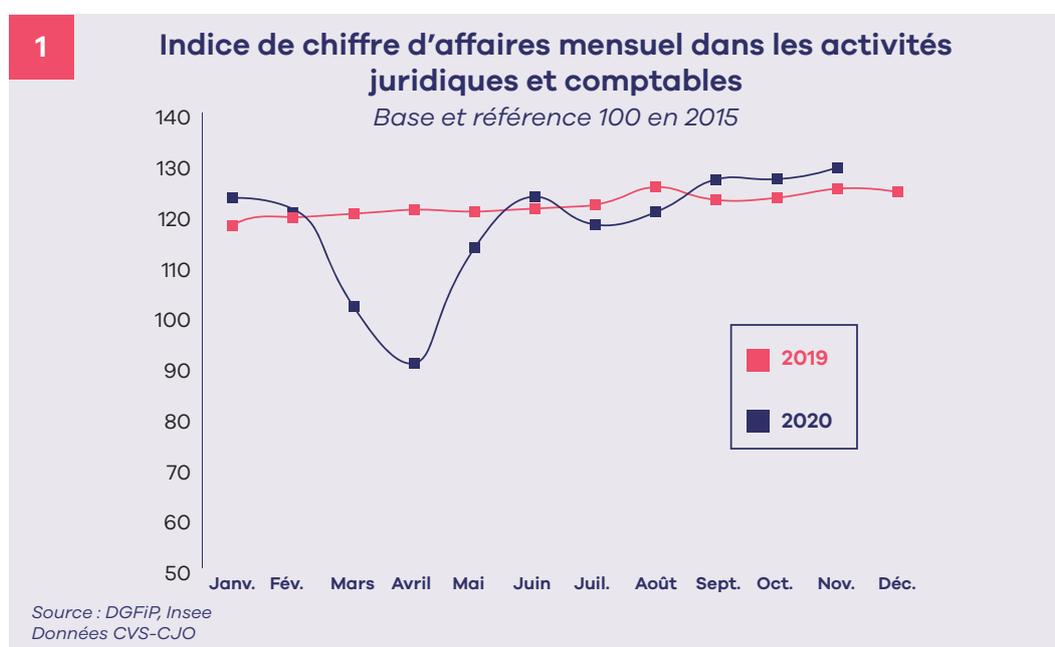
→ Les métiers de la comptabilité, de l'audit et de l'expertise comptable restent en tête des opportunités d'emploi cadre dans le secteur, avec 58 % des offres d'emploi diffusées en 2020.

# 01. L'activité a chuté pendant le 1<sup>er</sup> confinement mais elle a tenu bon le reste de l'année 2020

## Le chiffre d'affaires a rapidement retrouvé son niveau d'avant crise après la levée du confinement du printemps

L'activité a reculé de manière conséquente au printemps, à la suite du confinement instauré mi-mars 2020 en réponse à la pandémie de Covid-19. En avril 2020, le chiffre d'affaires des entreprises des activités juridiques et comptables était en baisse de 25 % par rapport à celui d'avril 2019. Le secteur a toutefois très vite rebondi. Offrant essen-

tiellement des services aux entreprises, il a été moins concerné que d'autres secteurs par les mesures sanitaires et le recours au télétravail a pu se développer. Le chiffre d'affaires du secteur a amorcé sa reprise dès la levée du confinement et a retrouvé dès le mois de juin 2020 un niveau équivalent à celui de 2019 à la même période <sup>1</sup>.



## L'activité n'a pas fléchi pendant le confinement de novembre 2020

Le regain d'activité en juin a été durable et le chiffre d'affaires s'est maintenu à un niveau équivalent à celui de 2019 sur la 2<sup>e</sup> moitié de l'année. L'impact économique du 2<sup>e</sup> confinement instauré le 30 octobre a été jugulé grâce aux restrictions sanitaires allégées, à la maîtrise des protocoles sanitaires dans les entreprises et à l'effet d'apprentissage du télétravail. Si les effets de la crise sanitaire et économique ont été de courte durée dans les activités juridiques et comptables, il n'en demeure pas moins que les pertes d'activités liées au premier confinement n'ont pas pu être compensées.

Le dispositif d'activité partielle mis en place par les pouvoirs publics a permis de préserver les emplois salariés permanents en 2020. Le contexte inédit de 2020 a néanmoins bouleversé la dynamique du marché de l'emploi tout au long de l'année, y compris pour l'emploi cadre qui représente 37 %<sup>1</sup> des emplois des activités juridiques et comptables et du conseil en gestion des entreprises. Les statistiques sur les offres d'emploi publiées sur [apec.fr](http://apec.fr) peuvent en témoigner.

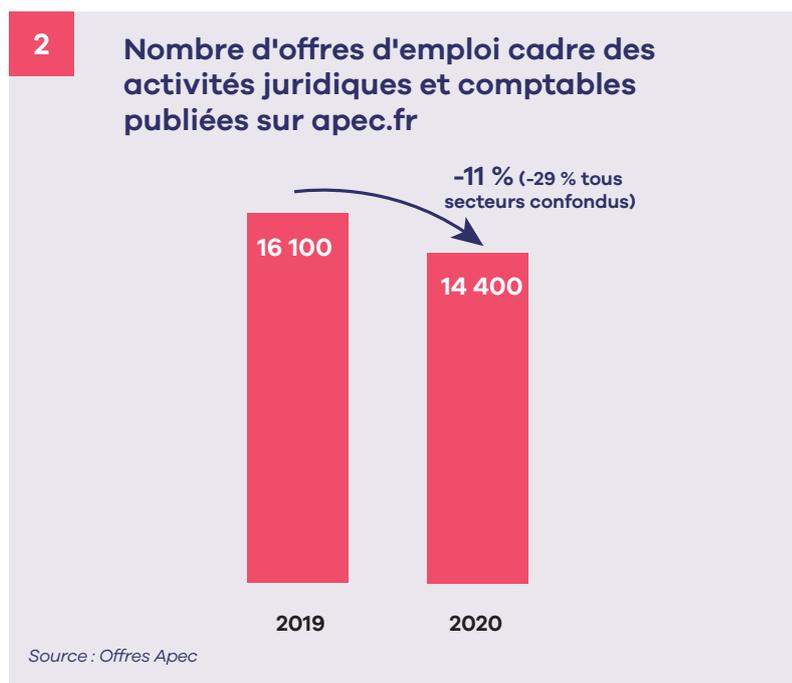
<sup>1</sup> Source : Apec, 2020.

## 02. Le volume d'offres d'emploi cadre a baissé au printemps 2020 mais un rattrapage s'est amorcé en fin d'année

### Les postes cadres à pourvoir ont reculé de 11 % en 2020

Les entreprises du secteur des activités juridiques et comptables ont diffusé 14 400 offres d'emploi cadre sur [apec.fr](http://apec.fr) en 2020, soit 11 % de moins qu'en 2019 <sup>2</sup>. En conséquence de la chute de l'activité au premier semestre, les entreprises ont réduit la voilure de leurs recrutements et ont priorisé leurs

moyens et leurs efforts sur la consolidation de leur activité. La baisse des offres est toutefois trois fois moins importante que la moyenne nationale (-29 %). Le secteur a ainsi globalement mieux résisté que d'autres à la crise sanitaire et économique du Covid-19.

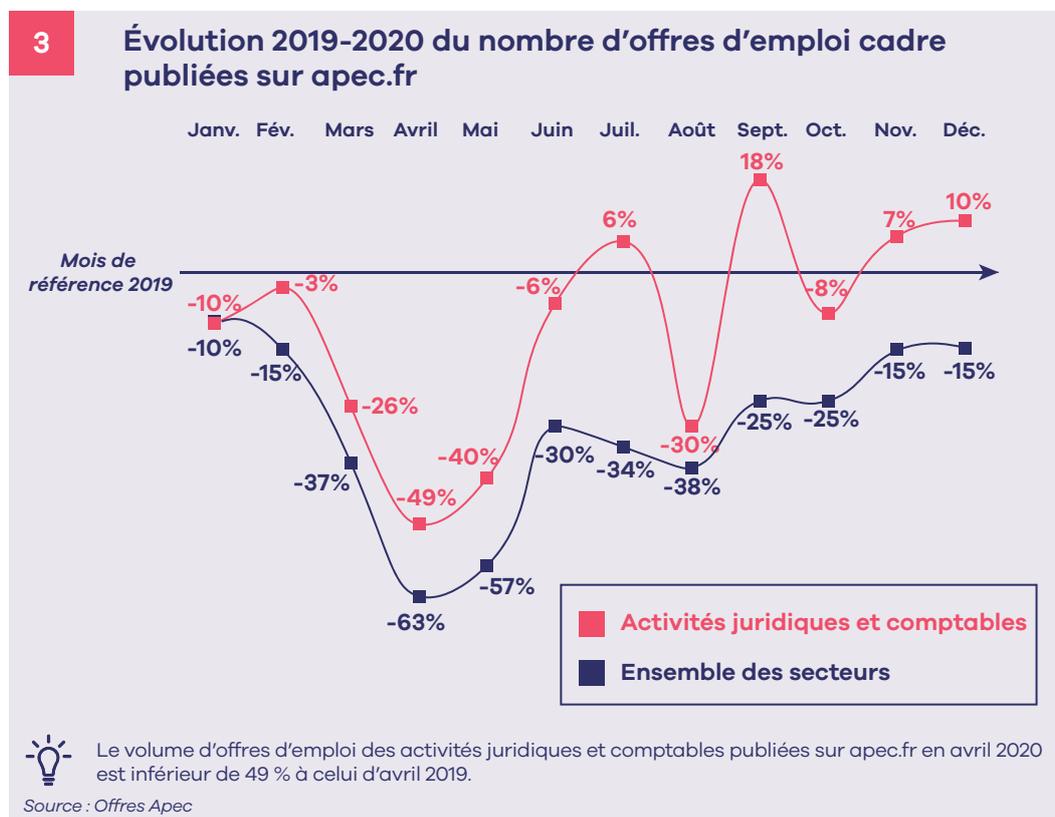


## Après avoir baissé au printemps, la volumétrie des offres d'emploi s'est redressée au 2<sup>e</sup> semestre 2020

L'impact relativement modéré de la pandémie sur les offres d'emploi du secteur (-11 % contre -29 % en moyenne) résulte à la fois d'un choc moins brutal au printemps et d'une reprise plus rapide et soutenue de la diffusion des offres d'emploi après le 1<sup>er</sup> confinement.

Le secteur des activités juridiques et comptables n'a pourtant pas échappé au coup de frein général des embauches au 2<sup>e</sup> trimestre 2020. Avril a été le mois le plus affecté : les entreprises ont lancé presque deux fois moins de recrutements qu'à la même période en 2019 (- 49 %). Le ralentissement a toutefois été moins prononcé que pour l'ensemble des secteurs (- 63 %) <sup>3</sup>.

Le déconfinement s'est accompagné d'un redressement des offres dès le mois de mai 2020 et plus notablement en juillet et en septembre. Les entreprises des activités juridiques et comptables ont probablement recherché des compétences cadres pour réguler l'impact administratif des décisions gouvernementales comme la mise en place du chômage partiel. La reprise s'est poursuivie sur le 2<sup>e</sup> semestre, et ce de manière plus vigoureuse qu'en moyenne. Le deuxième confinement de novembre n'a pas engendré de baisse de la publication d'offres d'emploi cadre. Un rattrapage semble même s'être amorcé en fin d'année 2020 : les offres confiées à l'Apec ont été plus nombreuses qu'en 2019 en novembre (+ 7 %) et en décembre (+ 10 %).



## Les opportunités d'emploi se sont davantage raréfiées pour les jeunes diplômé.e.s

Le recul des offres du secteur des activités juridiques et comptables a davantage touché les jeunes diplômé.e.s. Les offres d'emploi cadre qui leur sont accessibles ont baissé de 22 % en un an, soit deux fois plus que l'ensemble des offres du secteur (-11 %). Elles sont restées en dessous de leur

niveau de 2019 de mars à décembre à l'exception du mois de juillet. En fin d'année, les offres ouvertes aux jeunes diplômé.e.s demeureraient toujours en baisse alors que les publications d'offres d'emploi tous niveaux d'expérience confondus dépassaient leur niveau de 2019.

# 03. Les métiers de la comptabilité, de l'audit et de l'expertise comptable sont restés les plus recherchés en 2020

## Le top 8 des métiers les plus recherchés dans le secteur est quasiment similaire à celui de 2019

Si la crise sanitaire a limité les recrutements de cadres en volume, elle n'a pas bouleversé le type de compétences cadres recherchées par les entreprises des activités juridiques

et comptables. Les métiers « cœur » du secteur restent en tête du classement en 2020 : comptabilité, audit et expertise comptable, paie et administration du personnel <sup>4</sup>.

## Certains métiers ont bien résisté à la crise tandis que d'autres ont été très affectés

Parmi le trio des familles de métiers les plus recherchées, deux ont particulièrement bien résisté à la crise : le volume d'offres est resté stable pour les métiers de la paie et de l'administration du personnel et il a baissé de 2 % pour les métiers de la comptabilité. Les métiers de la direction administrative et financière ont également tenu bon (-2 %).

En revanche, pour d'autres familles de métiers, les retentissements de la crise sanitaire et économique ont été plus sévères. C'est le cas notamment pour les métiers du management administratif et financier (-23 %).

4

### Top 8 des métiers les plus recherchés dans les activités juridiques et comptables en 2020

	Nombre d'offres diffusées en 2020 et part relative*	Évolution 2019-2020 du nombre d'offres
01. Les métiers de la comptabilité	4 670 (34%)	-2%
02. Les métiers de l'audit et de l'expertise comptable	3 290 (24%)	-7%
03. Les métiers de la paie et de l'administration du personnel	1 570 (12%)	0%
04. Les métiers juridiques	1 100 (8%)	-12%
05. Les métiers du conseil en organisation et stratégie d'entreprises	730 (5%)	-10%
06. Les métiers de la direction administrative et financière	380 (3%)	-2%
07. Les métiers du management administratif et financier	350 (3%)	-23%
08. Les métiers des relations sociales et de la qualité de vie au travail	170 (1%)	-31%

\*Part de la famille de métiers dans l'ensemble des offres du secteur diffusées en 2020.

Source : Offres Apec

# L'observatoire de l'emploi cadre



**RECRUTEMENT**  
PRÉVISIONS  
& PROCESSUS



**TRAJECTOIRES**  
PARCOURS  
& INÉGALITÉS



**COMPÉTENCES**  
MÉTIERS  
& SOCIÉTÉ

L'observatoire de l'Apec réalise des études pour mieux comprendre le marché de l'emploi des cadres et anticiper les tendances à venir, en matière de modalités de recrutement et de fidélisation, de processus de mobilité, d'évolution des métiers et des compétences.

Les études publiées s'articulent autour de trois grands axes :

- > Analyser les besoins, les difficultés et les processus de **recrutement** des cadres ;
- > Comprendre les **trajectoires** des cadres, leurs parcours et les inégalités qui peuvent en résulter ;
- > Révéler les évolutions des métiers et des **compétences** des cadres en lien avec les transformations sociétales.

## MÉTHODOLOGIE

> L'indicateur des offres Apec permet un suivi de l'évolution du marché de l'emploi des cadres du secteur privé. Il s'appuie spécifiquement sur le nombre de postes distincts publiés sur [apec.fr](http://apec.fr) (hors offres partenaires). Ainsi il mesure le nombre d'intentions de recrutements de cadres émises par les entreprises du secteur privé sur une période donnée. Les résultats par métier s'appuient sur les offres pour lesquelles l'intitulé de poste a pu être identifié (soit à partir de 90 % des offres d'emploi publiées).

## LES DERNIÈRES ÉTUDES PARUES DANS LA COLLECTION « RECRUTEMENT : PRÉVISIONS & PROCESSUS »

- > Baromètre Apec des intentions de recrutement et de mobilité des cadres, février 2021.
- > L'identification des compétences dans le recrutement de cadres, décembre 2020.
- > État des lieux et prospective : l'IA dans le recrutement, octobre 2020.
- > Pratiques de recrutement des cadres, édition 2020, octobre 2020.



Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site [www.corporate.apec.fr](http://www.corporate.apec.fr) > Nos études



Suivez l'actualité de l'observatoire de l'emploi cadre de l'Apec sur Twitter : @Apec\_Etudes

**ISSN 2681-2819 (Collection Recrutement)**  
**ISBN 978-2-7336-1242-2**  
MARS 2021

Cette étude a été réalisée par la direction Données, études, analyses (DDEA) de l'Apec.

Directeur de la DDEA : Pierre Lamblin.

Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn, Gaël Bouron.

Équipe projet : Sylvie Tartesse, Valentine Henrard, Sahondra Legrand.

Maquette : Daniel Le Henry

**ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES**  
51 boulevard Brune – 75689 Paris Cedex 14

**CENTRE DE RELATIONS CLIENTS**

**0 809 361 212**

Service gratuits + prix d'un appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H  
\*prix d'un appel local

© Apec. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une oeuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CG C, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).

